

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Mercredi 5 février 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de Février.

Étaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, , Mr Denis REVILLARD, Mr Jacques MOREL, Céline VANOTTI

Étaient absents excusés : Mme Christine CULOT (Procuration Geneviève TISSERAND) Mr Vincent VANHUFFEL (Procuration Laurence BREUILLOT) Mr Benoit MEYER (Procuration Didier ROULIN)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mr Didier ROULIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du Procès-Verbal du mois de Janvier 2025**
- 2. Urbanisme**
- 3. Baux : Renouvellement**
- 4. ZAER : arrêt de la proposition des ZAER (délibération n°2)**
- 5. Travaux :**
 - Rue de l'Eglise : consultation des entreprises ainsi qu'une réunion publique
 - Secrétariat de Mairie
 - Casse sur le réseau d'eau
- 6. Bilan financier des sentiers**
- 7. Subvention aux associations 2025**
- 8. Divers : Repas des aînés et Recensement**

Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est le bilan financier des sentiers.

Approbation par le conseil.

- 1. Approbation du Procès-Verbal du mois de Janvier 2025 par le secrétaire Mr ROULIN**
- 2. Urbanisme :**
 - DP Raymond MEYER : changement de porte de garage
 - DP Dominique MARTEL : réfection toiture
 - DP Angélique BAMBERGER : pose d'une clôture

3. Baux : renouvellement. 3 baux sont à renouveler

- Serge DUQUET : parcelle C 256, prix 85.66€
 - Philippe GAUTHIER : parcelle B 138, prix 54,25€
 - Raphaël BONZON : C88, C442, C443, C450, C972, C1018, C1080, C1349, AH99 au prix de 164,04€.
 - Raphaël BONZON B1188, B48, B43, B47 : pour ces parcelles, nouveau bail à clause environnementale, prix : 50€
- Ces baux sont d'une durée de 9 ans.

Approuvé à l'unanimité

4. ZAER : arrêt de la proposition des ZAER (délibération n°2)

Suite à la délibération du 7 février 2024, une consultation publique a été effectuée jusqu'au 15/03/2024 et les avis obligatoires recueillis. Avec une consultation Epage Haut-Doubs Haute-Loue en novembre 2024.

Les secteurs retenus pour le développement de l'hydro-électricité sont les suivants :

- Moulin Lambert
- Forges
- Buillon
- Moulin de Buillon

Une nouvelle délibération est donc nécessaire pour arrêter la proposition de ZAER.

Approuvé à l'unanimité.

5. Travaux :

- Rue de l'Eglise : Informations données sur l'avancement du dossier. Les travaux relatifs à l'assainissement seront réalisés au cours du 1^{er} semestre 2025. Les travaux d'aménagement auront lieu dans la foulée.

Une réunion publique se déroulera le 12 mars à 20h

Les dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès des différents partenaires : Etat, Région, Département et la CAF

- Secrétariat de mairie : les travaux ont commencé pour un coût total de 16864€ HT.
- Casse sur le réseau d'eau : vers l'ancienne fontaine. Travaux réalisés pour un montant de 3954 € TTC

6. Bilan financier des sentiers

Action	Nature de dépenses	Coût TTC	Coût HT	Financiers							
				ETAT DREAL BFC (Sites et paysages, Plan de relance) ANCT (AMI/FNADT)		CPIE		GBM		Chenecey	
Etude de faisabilité parcours de découverte	AMO	15 800	15 800	8 640	55%	5 000	32%			2 160	14%
Complément d'étude parcours pédagogique	AMO	1 200	1 200					1 200	100%		
Etude de faisabilité paysagère	AMO	5 070	4 225	2 000	47%					2 225	53%
Réalisation parcours (140 685€HT)	Travaux	160 360,76	140 971,63	112 549,4	80%					28 422,23	20%
Réalisation brevetière (23 425€HT, éligible 19 775 €HT, règle non éligible Topo 1400 et brevetière Buillon 2250)	MO Travaux	21 950	18 325	14 660	80%					3 665	20%
Maintenance Application numérique 2025	Travaux	2 912	1 820							1 820	100%
TOTAL GENERAL		207 332,76	182 341,63	137 849,4	76%	5 000	3%	1 200	1%	38 292,23	21%

7. Subventions aux associations 2025

ADMR : 250€

Agir : 200€

APE : 150€

Atelier couleur : 150€

Comité des fêtes : 150€

Coup de pouce alimentaire : 218€

CPEPESC : 500€

Echo de la Loue : 150€

Assoiffé d'azur : 150€

Pétanque : 150€

ADMR section gymnastique : 200€

US Doubs et Loue : 150€

Zacrojeux : 150€

Semon l'Espoir : 103€

L'inventaire des possibles : 150€

Chez Blanche et Robert : 150€

Approuvé à l'unanimité

8. Divers :

- Point sur le repas des aînés du 9 février
- Point sur le recensement
- Visite travaux nouvelle école le 08 février 2025

Clôture 21h30

Le Maire

**Le Maire,
Laurence BREUILLOT**

